



Vous souhaitez donner de votre amour.

Vous souhaitez faire un pèlerinage en étant actif.

Vivre la fraternité en accompagnant les malades sur leur chemin de foi.

Essayer, c'est adopter. Beaucoup renouvellent cette expérience tous les ans, ça vous dit ?

Si ça vous intéresse, venez nous rejoindre en tant que

Hospitalier(ère) pour le pèlerinage à Lourdes.

L'hospitalité c'est quoi ?

L'hospitalité est une association Loi 1901, en lien avec le diocèse (service des pèlerinages et pastorale de la santé).

C'est une grande famille au service des pèlerins malades. Elle est composée de bénévoles. **Leur vocation est de se mettre au service des personnes malades et/ou handicapés afin de leur permettre de trouver joie et réconfort grâce à l'expérience unique du pèlerinage à Lourdes.** Mais le service des hospitaliers ne s'arrête pas là puisque, tout au long de l'année, certains rendent visite aux personnes malades, et organisent une rencontre festive.

L'hospitalité est une association vivante qui réunit des personnes de tous âges, venant d'horizons professionnels variés.

Les motivations des hospitaliers sont diverses. Certains, en allant à la rencontre des malades, choisissent clairement de **marcher à la suite du christ** sur le chemin de la charité et de la prière ; d'autres, vivent leur spiritualité de manière différente et privilégient **l'expérience humaine**.

« Tous vivent la joie de prendre soin des personnes malades et s'étonnent de tant recevoir en retour »

En adhérant à l'Hospitalité, les hospitaliers prennent sur leur temps de travail, de vacances, sur leurs économies pour aller à Lourdes se mettre au service de leurs frères et sœurs malades ou handicapés.

Des réponses à vos questions :

- Ma participation vous sera-t-elle vraiment utile ?

Chaque année, grâce aux Pèlerinages Diocésains, des pèlerins malades, à l'autonomie diminuée, ont la possibilité de rejoindre Lourdes.

Pour certains, c'est la seule sortie de l'année ; pour d'autres, l'occasion de revoir des amis, de se sentir moins isolés et, bien sûr, pour la majorité d'entre eux, le désir de passer quelques jours auprès de Notre-Dame.

Chaque bonne volonté est donc appréciée pour *accompagner* les pèlerins malades et moins valides.

- Oui, mais je n'ai ni expérience ni diplôme !

Hospitalier ne signifie pas « personnel d'hôpital ».

Si vous avez du cœur, si vous êtes prêt à donner un peu de votre temps libre aux personnes malades, c'est gagné ! Le reste, vous l'apprendrez au contact des malades, des autres hospitalières et hospitaliers.

Sachez qu'il y a également des « professionnels de la santé » (kinés, infirmières, médecins) qui sont avec nous.

- Qu'est ce que l'on me donnera à faire ?

Accompagner les personnes malades, c'est d'abord être pèlerin avec eux.

Comme hospitalier(ère), vous apporterez votre aide, pendant tout le pèlerinage, en les aidant à effectuer les gestes de la vie quotidienne, à se déplacer dans les sanctuaires...

Pour assurer ce service, il suffit d'une goutte de bonne volonté, d'un sourire et d'y mettre tout son cœur !

Que vous soyez en bonne santé et désireux de vous tourner vers les autres, ou bien touché par le handicap ou la maladie, c'est à une belle aventure que nous vous convions.

Les prochains pèlerinages se dérouleront :

Du 15 au 21 juin et du 2 au 9 août 2023

Pour des renseignements, adressez vous à la direction des pèlerinages au
103 rue d'Amiens – CS 61016
62008 ARRAS Cedex

Tél. : 03 21 21 40 90 et 06 49 51 42 73

E-mail : hospitalite@arras.catholique.fr

ou Herbert Jean Louis : 06 87 58 66 83

ou Choain Patrick : 06 59 71 13 52

<https://arras.catholique.fr>